Société Centrale Canine
155 Avenue Jean Jaurès, 93535 Aubervilliers
Commission Nationale d'Éducation et d'Activités Cynophiles
Président : Jean-Claude MÉTANS

COMMUNIQUE FINALE CHAMPIONNAT DE France GRADE 2

MONTROND LES BAINS 3 et 4 JUILLET 2021

Je remercie l'ensemble des acteurs et partenaires de cette finale et tout particulièrement tous les bénévoles qui se sont mobilisés pour faire de cette finale un beau championnat de France Grade 2 même si la météo n'a pas toujours été au rendez vous.

Je remercie également les juges, Térésa D'Agostino, Caroline Guignard, Philippe Wattecamps et Manuel Leonardi pour leur parcours appréciés par tous les concurrents.

Je tiens à rappeler que l'aide financière de la CNEAC est importante pour toutes nos grandes finales : les organisateurs reçoivent l'ensemble des engagements payés par les concurrents et en plus une dotation de 2500 € de la part de la CNEAC. Les frais concernant les juges (indemnité de déplacement, hôtellerie et restauration) sont pris en charge par la SCC. Les frais des personnes missionnées par la CNEAC (frais de déplacement, restauration et hébergement) sont pris en charge par la CNEAC.

L'organisateur s'occupe et prend en charge la remise des récompenses. Malheureusement ce point n'a pas été à la hauteur d'un tel évènement de même que le cadeau de bienvenue aux concurrents qui a été oublié. Ces faits ont été signalés immédiatement signalés à l'organisateur dès leur constat mais il était difficile de trouver une solution de remplacement le week-end.

Félicitations à tous les concurrents pour leur sportivité et bravo aux champions de France 2021 grade 2 sans oublier la catégorie Handi qui nous a offert un beau spectacle et surtout merci à tous les chiens qui ont donné le meilleur.

Pour la CNEAC

Arlette CATTOEN

Coordinatrice Grands Evènements